



DAAC/24-1013-142 du 24/06/2024

**APPEL A CANDIDATURES POUR UNE MISSION DE PROFESSEUR RELAIS DAAC AUPRES DES  
ARCHIVES DU DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE - ARCHIVES MUNICIPALES DE  
MARSEILLE, AD 13 ET ANOM**

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme DELOUZE - Tel : 04 42 91 88 41 - Mail : ce.daac@ac-aix-marseille.fr

Recrutement d'une enseignante ou d'un enseignant du second degré de l'enseignement public, assurant une mission de conception, d'accompagnement et de promotion des projets menés en partenariat avec plusieurs services des archives, rémunéré(e) sous la forme d'indemnités pour mission particulière (IMP), taux 4, soit 2 500 euros annuels.

L'enseignante ou l'enseignant sera choisi(e) pour ses compétences pédagogiques, sa connaissance du milieu scolaire, du domaine de l'Education Artistique et Culturelle, ainsi que des modalités du travail en partenariat avec des structures culturelles.

**Le poste concerne le département des Bouches-du-Rhône (Marseille, Aix)**

Le professeur relais DAAC est expert dans un domaine, mais il a également des compétences transversales lui permettant de renseigner les équipes pédagogiques pour l'ensemble des 8 domaines mobilisables dans des projets EAC : Arts visuels et Patrimoine, Cinéma et audiovisuel, Culture scientifique, Histoire et mémoire, éducation aux médias et à l'information, Livre et lecture, Musique, spectacle vivant.

Le professeur relais DAAC travaille pour les élèves de tous les niveaux, de la maternelle jusqu'au baccalauréat, et il s'adresse aux enseignants de toutes les disciplines.

Au niveau territorial, il est l'interlocuteur privilégié des personnels de direction, des inspecteurs et des enseignants pour la mise en place du PEAC.

**MISSION GENERALE**

Sous l'autorité de la Déléguée académique à l'action culturelle, il ou elle assurera la mission de professeur relais **auprès des services des archives départementales des Bouches du Rhône, des archives municipales de Marseille et des Archives Nationales d'Outre-Mer (ANOM) à Aix en Provence**

**CONNAISSANCES ATTENDUES**

- les textes officiels et de référence relatifs à l'éducation artistique et culturelle
- les grandes priorités nationales et académiques en matière de politique éducative et culturelle
- les composantes du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève, le référentiel, et les différents dispositifs artistiques et culturels scolaires proposés, ADAGE.

**COMPETENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES**

- attester d'une expérience certaine dans la conduite de projets EAC
- savoir animer des actions de formation
- savoir produire des supports pédagogiques à destination des enseignants
- maîtriser les outils de communication et informatiques, notamment pour les valorisations de projets

## QUALITES RECHERCHEES

- avoir une aisance écrite, orale et relationnelle
- savoir gérer le suivi de plusieurs projets en même temps
- s'inscrire dans une démarche collective de projet et savoir travailler en équipe
- savoir rendre compte régulièrement de ses missions

## MISSIONS SPECIFIQUES

En accord avec les orientations en matière d'éducation artistique et culturelle, le ou la professeur relais contribuera au développement des publics scolaires dans les services des archives et par sa participation à la conception et au suivi de projets EAC autour des fonds :

- Participer, le cas échéant, à la conception et l'animation des formations à destination des enseignants du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degrés dans le cadre du Plan académique de formation.
- A Concevoir et suivre des projets EAC en partenariat avec les archives pour les élèves des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés et les élèves à besoins éducatifs particuliers.
- Accompagner les équipes pédagogiques engagées sur les projets.
- Valoriser les productions des élèves (temps fort, journal, exposition virtuelle, support numérique, ...)
- Être force de proposition pour imaginer un projet EAC de territoire transversal, inter-degrés en prenant appui sur les fonds des archives et être capable de guider les enseignants qui souhaitent découvrir, fréquenter les services d'archives du territoire
- Apporter une expertise pédagogique sur les ressources pédagogiques conçues par le partenaire.
- Travailler en lien avec les autres professeurs relais des archives (04, 05)

Cette mission sera effective pour l'année scolaire 2024-2025, à compter du 2 septembre 2024. Elle pourra être renouvelée en fonction du premier bilan établi en juin 2025.

Les enseignant(e)s souhaitant faire acte de candidature sont invité(e)s :

- à prendre contact avec Emmanuelle Aubouin, conseillère académique du domaine Patrimoine à la DAAC : [daac.patrimoine@ac-aix-marseille.fr](mailto:daac.patrimoine@ac-aix-marseille.fr)
- à transmettre par voie hiérarchique, **avant le 25 juin 2024** à [ce.daac@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.daac@ac-aix-marseille.fr), un dossier constitué des documents suivants :
  - curriculum vitae
  - lettre de motivation
  - dernier rapport d'inspection ou PPCR
  - avis circonstancié du chef d'établissement
  - toute pièce annexe pouvant soutenir la candidature

Les enseignant(e)s dont la candidature sera retenue seront convoqué(e)s pour un entretien à la DAAC, 31 boulevard d'Athènes, 13001 Marseille, le vendredi 28 juin 2024. Ils recevront un ordre de mission.

Pour tout renseignement :

Tel : 04 42 93 88 41

Mail : [ce.daac@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.daac@ac-aix-marseille.fr)

*Signataire : Pour le Recteur et par délégation, David LAZZERINI, Directeur des Relations et des Ressources Humaines*